

COMMUNE D'EYBOULEUF

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la commune d'EYBOULEUF s'est réuni en session ordinaire à la mairie le 14 mars 2014 à 20h30 suivant la convocation du 04 mars 2014, sous la présidence du Maire, M. DUMONT Bernard.

M S. VINCENT a été élu secrétaire de séance.

Délibération du 14 mars 2014

2014-00

Approbation du compte rendu du dernier conseil municipal

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
11	9	1	9	10	10	0

Présents : DUMONT B., BAGNAUD M.H., BEAUBIER G., CAPURRO N., GERARD P., GUIOT-ALEXIS M.C., NARBONNE D., PFEIFER F., VINCENT S.

Représenté : SARRAZY S. (procuration à GERARD P.)

Lecture faite du compte rendu,

Le Conseil Municipal,

APPROUVE sans réserve le compte rendu de la réunion du dernier conseil.

Délibération du 14 mars 2014

2014-10

Compte Administratif 2013 – Commune

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
11	9	1	8	9	9	0

Présents : DUMONT B., BAGNAUD M.H., BEAUBIER G., CAPURRO N., GERARD P., GUIOT-ALEXIS M.C., NARBONNE D., PFEIFER F., VINCENT S.

Représenté : SARRAZY S. (procuration à GERARD P.)

Le Conseil Municipal délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2013, dressé par M. DUMONT Bernard, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1°) lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi

LIBELLE	INVESTTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes ou	Dépenses	Recettes ou	Dépenses	Recettes ou
	ou déficit	Excédents	ou déficit	Excédents	ou déficit	Excédents
Résultats reportés	-	24533.62	-	44707.14	-	69240.76
Opérations de l'exercice	39162.40	36654.42	220555.14	223236.25	259717.54	259890.67
TOTAUX	39162.40	61188.04	220555.14	267943.39	259717.54	329131.43
Résultats de clôture	-	22025.64	-	47388.25	-	69413.89
Restes à réaliser	30634.00	13417.00	-	-	30634.00	13417.00
TOTAUX CUMULES	30634.00	35442.64	-	47388.25	30634.00	82830.89
RESULTATS DEFINITIFS	-	4808.64	-	47388.25	-	52196.89

2°) Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3°) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4°) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Délibération du 14 mars 2014

2014-11

Compte Administratif 2013 – Assainissement

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
11	9	1	8	9	9	0

Présents : DUMONT B., BAGNAUD M.H., BEAUBIER G., CAPURRO N., GERARD P., GUIOT-ALEXIS M.C., NARBONNE D., PFEIFER F., VINCENT S.

Représenté : SARRAZY S. (procuration à GERARD P.)

Le Conseil Municipal délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2013 du service assainissement, dressé par M. DUMONT Bernard, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1°) lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi

LIBELLE	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes ou	Dépenses	Recettes ou	Dépenses	Recettes ou
	ou déficit	Excédents	ou déficit	Excédents	ou déficit	Excédents
Résultats reportés	1558.47	-	-	2958.45	1558.47	2958.45
Opérations de l'exercice	7845.16	7440.66	11283.48	10948.68	19128.64	18389.34
TOTAUX	9403.63	7440.66	11283.48	13907.13	20687.11	21347.79
Résultats de clôture	1962.97	-	-	2623.65	1962.97	2623.65
Restes à réaliser	-	-	-	-	-	-
TOTAUX CUMULES	1962.97	-	-	2623.65	1962.97	2623.65
RESULTATS DEFINITIFS	1962.97	-	-	2623.65	-	660.68

2°) Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3°) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4°) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Délibération du 14 mars 2014

2014-12

Approbation du Compte de Gestion 2013 -Commune

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
11	9	1	9	10	10	0

Présents : DUMONT B., BAGNAUD M.H., BEAUBIER G., CAPURRO N., GERARD P., GUIOT-ALEXIS M.C., NARBONNE D., PFEIFER F., VINCENT S.

Représenté : SARRAZY S. (procuration à GERARD P.)

Le Conseil Municipal,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2013 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2013.

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2012 celui des titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1 – Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} Janvier 2013 au 31 Décembre 2013, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

2 – Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2013 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

3 – Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2013 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Délibération du 14 mars 2014

2014-13

Approbation du Compte de Gestion 2013 - Assainissement

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
11	9	1	9	10	10	0

Présents : DUMONT B., BAGNAUD M.H., BEAUBIER G., CAPURRO N., GERARD P., GUIOT-ALEXIS M.C., NARBONNE D., PFEIFER F., VINCENT S.

Représenté : SARRAZY S. (procuration à GERARD P.)

Le Conseil Municipal,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2013 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2013.

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2012 celui des titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1 – Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} Janvier 2013 au 31 Décembre 2013, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

2 – Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2013 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

3 – Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2013 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Délibération du 14 mars 2014

2014-14

Régularisation de l'affectation du résultat - COMMUNE

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
11	9	1	9	10	10	0

Présents : DUMONT B., BAGNAUD M.H., BEAUBIER G., CAPURRO N., GERARD P., GUIOT-ALEXIS M.C., NARBONNE D., PFEIFER F., VINCENT S.

Représenté : SARRAZY S. (procuration à GERARD P.)

Monsieur le Maire rappelle que :

Considérant la délibération 2011- 47 du 05 décembre 2011 portant sur la clôture définitive de la régie de transports scolaires mentionnant la répartition de l'excédent arrêté et constaté par Monsieur le Receveur Municipal, soit un montant de 3902.97 € pour la commune d'Eybouleuf

Considérant la délibération 2013-08 portant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2012 à la commune au budget 2013

Considérant que la somme de 3902.97 € correspondant à la clôture de la régie de transports scolaires n'a pas été ajoutée à l'excédent de la section de d'investissement pour l'année 2012.

Afin de régulariser cet oubli, Monsieur le Maire propose que cette somme soit reprise à l'affectation du résultat de l'année 2013.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal **DECIDE** de reporter la somme de 3902.97 € à l'affectation du résultat de l'année 2013

Délibération du 14 mars 2014

2014-15

Budget Primitif 2014 –

Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2013

Commune

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
11	9	1	9	10	10	0

Présents : DUMONT B., BAGNAUD M.H., BEAUBIER G., CAPURRO N., GERARD P., GUIOT-ALEXIS M.C., NARBONNE D., PFEIFER F., VINCENT S.

Représenté : SARRAZY S. (procuration à GERARD P.)

SECTION D'INVESTISSEMENT		SECTION D'EXPLOITATION	
REPORT DEFICITAIRE N-1	0.00	REPORT DEFICITAIRE N-1	
REPORT EXCEDENTAIRE N-1	24 533.62	REPORT EXCEDENTAIRE N-1	44 707.14
REPORT EXCEDENTAIRE N-2 régularisation	3 902.97		
DEPENSES DE L'EXERCICE	39 162.40	DEPENSES DE L'EXERCICE	220 555.14
RECETTES DE L'EXERCICE	36 654.42	RECETTES DE L'EXERCICE	223 236.25
RESULTAT DE L'EXERCICE	- 2 507.98	RESULTAT DE L'EXERCICE	2 681.11
RESULTAT CUMULE DE LA SECTION	25 928.61	RESULTAT CUMULE DE LA SECTION	47 388.25
RESTES A REALISER DEPENSES	30634.00	AFFECTATION A L'INVESTISSEMENT	0.00
RESTES A REALISER RECETTES	13417.00	COMPLEMENT D'AFFECTATION	0.00
BESOIN DE FINANCEMENT	8711.61	TOTAL A AFFECTER	0.00
PRELEVEMENT A EFFECTUER		REPRISE N+1 EN EXPLOITATION	47 388.25

Délibération du 14 mars 2014

2014-16

Budget Primitif 2014

Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2013

Assainissement

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
11	9	1	9	10	10	0

Présents : DUMONT B., BAGNAUD M.H., BEAUBIER G., CAPURRO N., GERARD P., GUIOT-ALEXIS M.C., NARBONNE D., PFEIFER F., VINCENT S.

Représenté : SARRAZY S. (procuration à GERARD P.)

SECTION D'INVESTISSEMENT		SECTION D'EXPLOITATION	
REPORT DEFICITAIRE N-1	1 558.47	REPORT DEFICITAIRE N-1	
REPORT EXCEDENTAIRE N-1		REPORT EXCEDENTAIRE N-1	2 958.45
DEPENSES DE L'EXERCICE	7 845.16	DEPENSES DE L'EXERCICE	11 283.48
RECETTES DE L'EXERCICE	7 440.66	RECETTES DE L'EXERCICE	10 948.68
RESULTAT DE L'EXERCICE	-404.50	RESULTAT DE L'EXERCICE	-334.80
RESULTAT CUMULE DE LA SECTION	-1 962.97	RESULTAT CUMULE DE LA SECTION	2 623.65
RESTES A REALISER DEPENSES	0.00	AFFECTATION A L'INVESTISSEMENT	1 962.97
RESTES A REALISER RECETTES	0.00	COMPLEMENT D'AFFECTATION	0.00
BESOIN DE FINANCEMENT	-1 962.97	TOTAL A AFFECTER	1 962.97
PRELEVEMENT A EFFECTUER	1 962.97	REPRISE N+1 EN EXPLOITATION	660.68

Eybouleuf, le 15 mars 2014

Le Maire,

Bernard DUMONT